



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 5 juillet 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Mars 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Avril 1996

**Challenge Raid Aventure Niortais Convention Ville de Niort/Office
Municipal des Sports**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER,
M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD,
M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY,
Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU,
M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU,
M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Christiane FASILLEAU,
M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS,
M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI,
Mme Françoise GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine
REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD

Excusés :

Mme Marie-Cécile MORISOT

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale :

La Ville de Niort propose la participation d'une équipe de jeunes niortais (équipe de 6 : 4 garçons 2 filles) au RAID AVENTURE SUD-OUEST qui se déroulera du 27 Octobre au 2 Novembre 1996.

En amont de cette manifestation un CHALLENGE AVENTURE NIORTAIS serait organisé du 22 au 27 Juillet 1996. Pendant une semaine une dizaine d'équipes de 6 jeunes se mesureront au cours d'épreuves sportives (canoë, course à pied, VTT, escalade, course d'orientation..)

Outre les aspects ludiques et sportifs de ce CHALLENGE, la capacité à faire des choix, à décider par soi-même, à s'assumer dans le cadre d'un intérêt collectif et non individuel, sont les objectifs de cette opération.

Il s'agit d'un apprentissage de la vie de groupe dans les difficultés. L'équipe qui gagne est obligatoirement une équipe soudée. Cette équipe serait conviée à participer au RAID AVENTURE SUD-OUEST.

La Ville propose de confier la réalisation de cette manifestation à l'Office Municipal des Sports dont l'objet et les compétences correspondent tout à fait à une telle initiative.

En collaboration avec le Service Jeunesse de la Ville de Niort, du Service des Sports et des animateurs, l'O.M. S. assurerait la logistique sportive et serait la structure morale de cette opération, particulièrement bien identifiée auprès des Associations, clubs sportifs, DDJS etc.

L'Office apparaît comme l'opérateur adéquat pour conduire cette initiative.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention relative à l'organisation du CHALLENGE RAID AVENTURE NIORTAIS
- autoriser Monsieur le Maire à la signer

La dépense sera inscrite au budget de l'exercice 1996 fonct 922 sous fonct 2422 art 65748 par prélèvement sur les dépenses imprévues.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 44 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)